

VOLUMES DES PONCTIONS DE LIQUIDE AMNIOTIQUE SELON LE TERME DE LA GROSSESSE ET LES INDICATIONS DE DIAGNOSTIC PRENATAL INVASIF**Volume de liquide amniotique (LA) à prélever :**

Entre 16 et 20 semaines d'aménorrhée (SA), quelle que soit l'indication :

- 20 ml à 16 SA,
- 25 ml à 20 SA,
- Entre 16 et 20 SA : 20-25 ml.

Après 20 SA, les volumes de LA à prélever sont fonction de l'indication :

- Caryotype $\pm$ FISH : $\geq$ 20 ml,
- + CGH-array : + 10 ml,
- + CMV : + 10 ml,
- + Toxoplasmose : + 10 ml,
- + Autre examen : + 10 ml/analyse demandée.

HYDRAMNIOS = Volumes de LA X 2.